

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Nouvelle Ville
Ecole élémentaire publique
Lorient (Morbihan)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0561565X_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Groupe scolaire Nouvelle Ville
Ecole élémentaire publique
Lorient (Morbihan)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0561565X_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Clémentine SOLERE	Ingénieur d'études
Vérificateur	Alain ROGER	Directeur de projet
Approbateur	Anne BARITEAU	Directrice de projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'**école élémentaire publique** Nouvelle Ville (ETS 0561565X) est localisée 2, rue Lesage sur la commune de Lorient (56), dans un quartier résidentiel proche du centre-ville. Cette école accueille 182 enfants de 6 à 11 ans et 20 adultes depuis la rentrée 2010. Elle est intégrée au groupe scolaire Nouvelle Ville qui comprend également une école maternelle (ETS n°0560428L) faisant l'objet d'un diagnostic spécifique (0560428L_RT2).

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence des potentialités d'exposition à l'intérieur des bâtiments de l'école par inhalation de substances volatiles et ingestion d'eau du robinet du fait de la superposition de cet ETS avec une ancienne usine à gaz et un ancien dépôt de liquides inflammables sites répertoriés dans la base de données BASIAS respectivement sous les n° BRE5608139 et BRE5600033.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont donc été menées sur les milieux gaz du sol (au droit de piézaires réalisés dans le vide sanitaire et dans les deux cours de récréations situées à l'est des bâtiments scolaires), l'air intérieur du vide sanitaire et l'eau du robinet au niveau des sanitaires et du réfectoire. Les points de prélèvement d'air du sol et d'air intérieur ont été positionnés au plus proche des lieux de vie des enfants. Les substances recherchées sont les substances volatiles susceptibles associées aux activités exploitées sur les sites BASIAS.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré que :

- aucun des composés recherchés n'a été mis en évidence dans les gaz du sol et dans l'air des vides sanitaires lors des investigations ;
- pour l'eau du robinet, des concentrations qui respectent les normes de potabilité. Seules des traces de naphthalène ont été décelées. A noter qu'il n'existe pas de normes de potabilité pour ce composé. Dans tous les cas, les concentrations n'apparaissent pas significatives au regard des éléments commentés dans le rapport de l'AFSSA (Evaluation de l'exposition aux HAP dans l'eau de boisson et réflexion sur l'éventuel risque sanitaire associé, Septembre 2006).

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de l'école élémentaire Nouvelle Ville (ETS n°0561565X), en **catégorie A** : « **les sols de l'établissement ne posent pas de problème.** »

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».